PEnD-Aura+

Des solutions de mobilité pour tous et tous les territoires

18 PARTENAIRES EN ACTION !

Novembre 2021

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Auvergne Rhône-Alpes
Énergie Environnement

Sommaire

1. Agence locale de l'énergie de l'Ain (Alec01) p4
2. Conseil départemental de l'Ain p4
3. Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie d'Ardèche (Alec07) p6
4. Communauté d'agglomération Arlysère p8
5. Communauté de communes Cœur Savoie p10
6. Communauté de communes Faucigny-Glières p12
7. Communauté de communes des Monts du Lyonnais p14
8. Communauté de communes Plaine de l'Ain p16
9. Mi & Conseil p18
10. Conseil départemental de la Drôme p18
11. Mobicoop p18
12. Formation insertion travail (FIT), ... p20
13. Communauté d'agglomération Grand Chambéry p22
14. Wimoov p24
15. Parc naturel régional de Chartreuse p26
16. Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme (PFM 63) p28
17. Pôle métropolitain Genevois français p30
18. Communauté d'agglomération Grand Lac p32

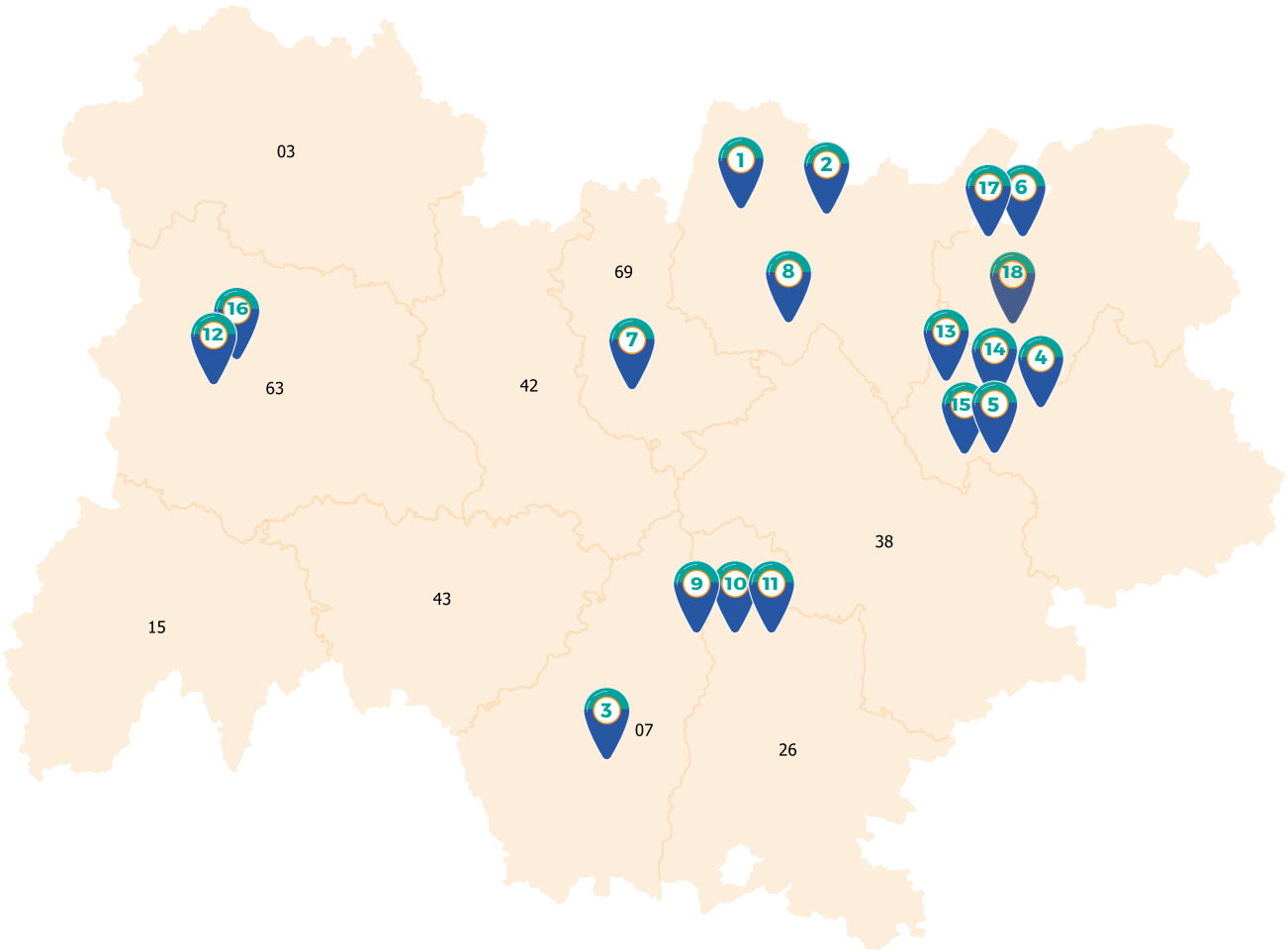

Les solutions de mobilité (par thématique)

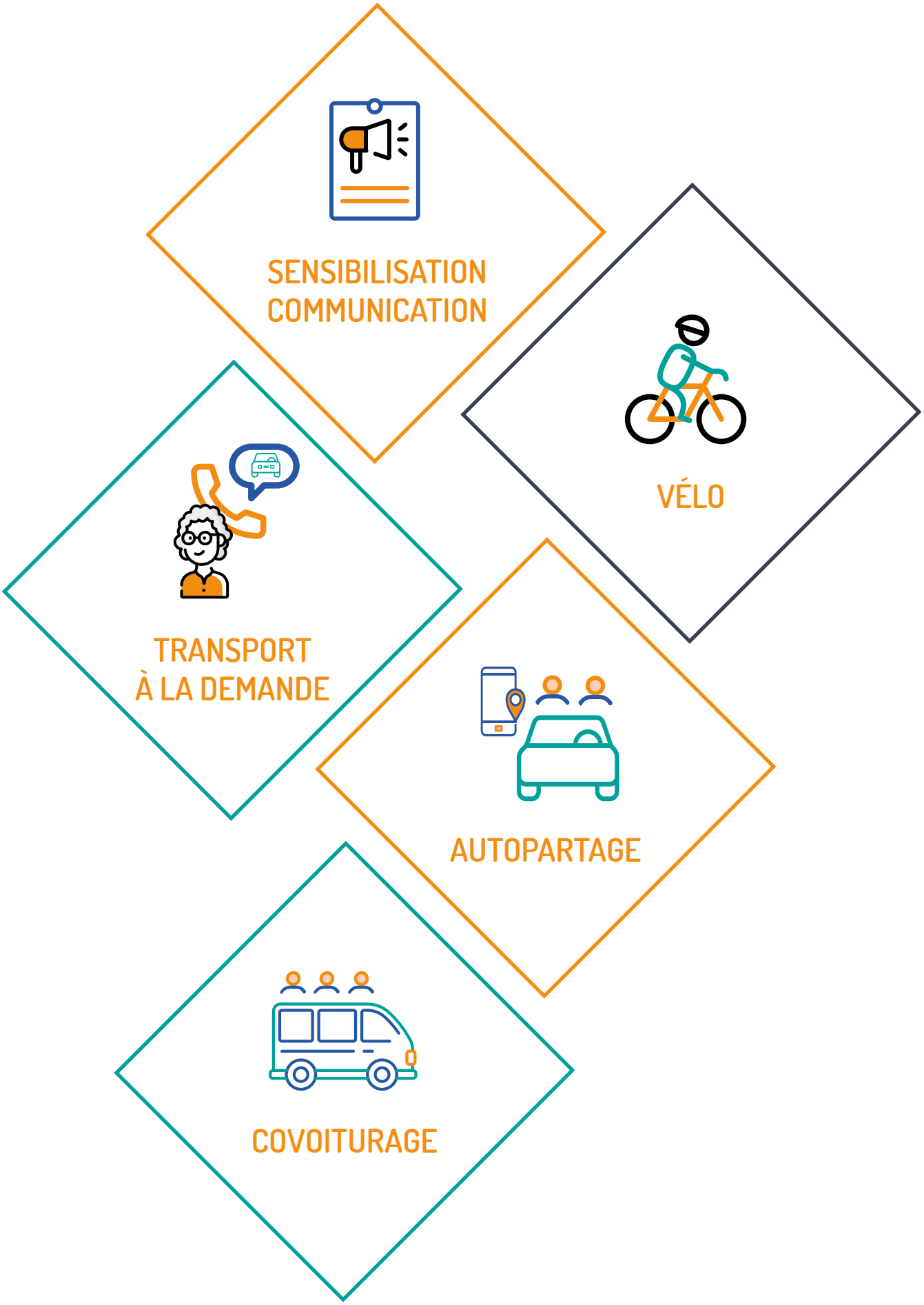

Population en action !

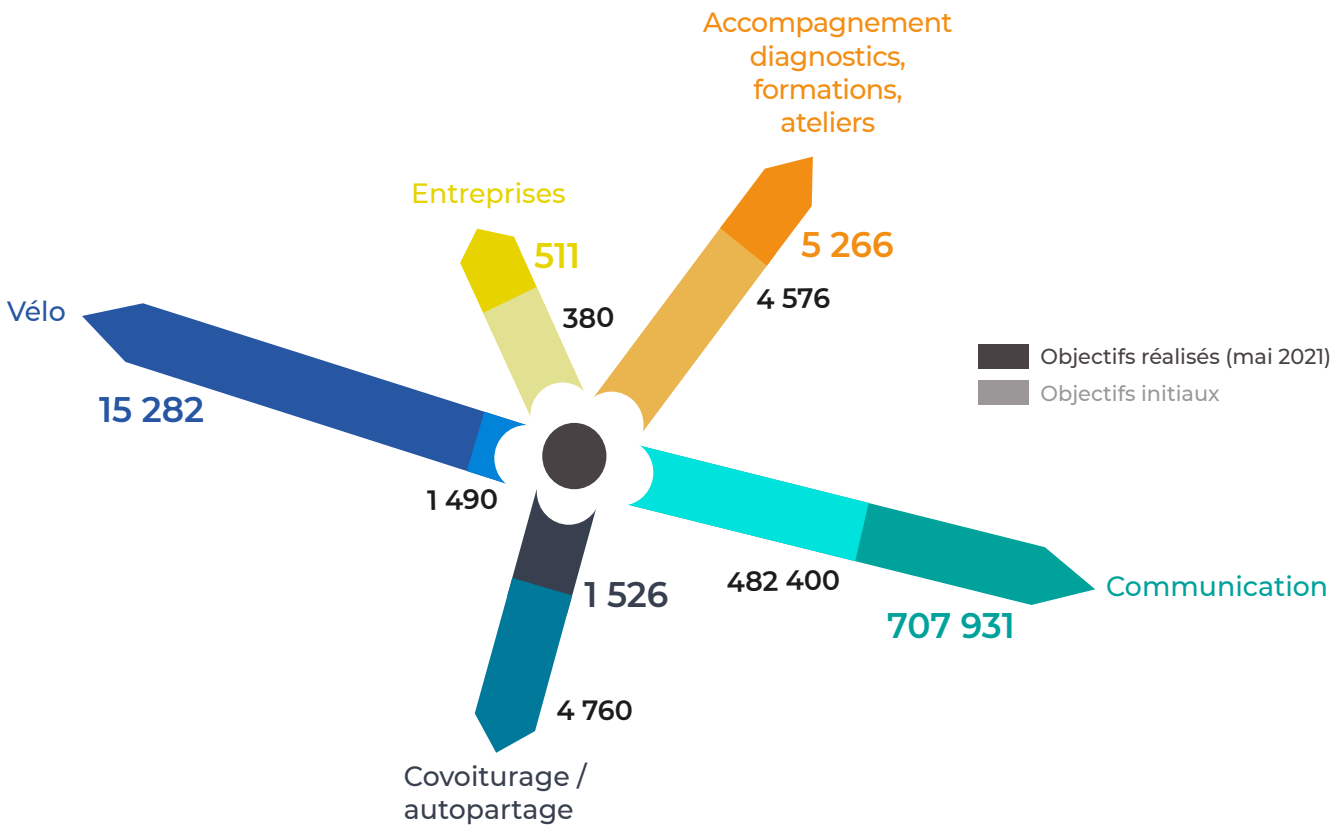

La figure ci-dessus représente les résultats obtenus à mi parcours pour l'ensemble des partenaires, en comparaison aux objectifs initiaux pour chaque action. Toutes les actions sont réparties en 5 grandes catégories :

- les actions de sensibilisation et d'accompagnement ;
- celles spécifiques à la communication ;
- les actions liées au vélo ;
- les actions de covoiturage, autopartage ou TAD (Transport A la Demande) sont regroupées dans une grande catégorie de «véhicules partagés» ;
- et enfin les actions qui s'adressaient en particulier aux entreprises.

Le nombre de personnes touchées par ces actions est dans la plupart des cas supérieur aux objectifs finaux attendus. Seule la catégorie des véhicules partagés a souffert de la crise sanitaire et n'a pas pu atteindre à ce stade les objectifs envisagés au départ.

Édito

Agir pour apporter des solutions concrètes de mobilité aux personnes qui en sont éloignées, tel est l'enjeu du programme PEnD-Aura+.

La mobilité « inclusive », concept formulé pour la première fois dans la LOM en 2019, devient une question économique et sociale essentielle de la société française. En matière de mobilité, les citoyens ne sont pas égaux : les territoires en périphérie des grands centres urbains denses, les zones rurales ou encore les zones de montagne, en région Auvergne-Rhône-Alpes, ne disposent pas d'une offre adaptée aux besoins de déplacements de chacun. Par ailleurs, certains publics sont en rupture de mobilité : les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer mais ont besoin de suivre des soins, les plus jeunes sans permis et / ou sans véhicule, les plus démunis ou les publics en insertion sans véhicule, les personnes à mobilité réduite ... autant de personnes, pas nécessairement sans ressource, mais sans solution de déplacement adaptée à leur vie de tous les jours.

Le programme PEnD-Aura+ a été monté pour apporter des solutions à ces enjeux de mobilité pour tous et pour tous les territoires. D'un montant de plus de 6 millions d'euros, il s'inscrit dans la continuité du programme PEnD-Aura 2016-2019, retenu dans le cadre des appels à projets Certificats d'économie d'énergie (CEE). Porteuse du projet dès l'origine, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement a fourni un service d'ingénierie : elle a su réunir et fédérer les partenaires puis les accompagner dans leurs actions, installer et animer une gouvernance permettant le décloisonnement entre les collectivités, les acteurs du social et ceux de la mobilité en particulier.

Les résultats sont là : ces deux programmes ont permis de soutenir 27 partenaires en région, une quarantaine d'actions ciblant plus de 700 000 personnes, soit près de 10 % de la population régionale. Les objectifs sont atteints et même dépassés partout, à l'exception du covoiturage et de l'autopartage compte-tenu du contexte sanitaire depuis 2020. Offres en matière de vélo, transport à la demande, covoiturage et autopartage, mais également accompagnements (individuels ou collectifs) des personnes, formations et supports de communication, dans des formes parfois inédites, sont autant de réponses concrètes qui ont été travaillées sur le terrain.

Je tiens à souligner quelques enseignements tirés de notre expérience :

- La place des prescripteurs sociaux demeure fondamentale dans tous ces projets, ainsi que leur rôle auprès de leurs publics qu'ils orientent vers des alternatives aux déplacements en mode solo,
- La question du temps long est un élément clé à intégrer dans les réflexions sur l''accompagnement de publics dits «empêchés»,
- Le rôle de la communication, seconde « jambe » à côté de celle des solutions concrètes, est essentielle : pas d'adhésion durable des usagers sans changement de comportement et acculturation à des déplacements autres que la voiture en mode solo. Toute solution technique doit désormais s'accompagner en parallèle d'accompagnement au changement.

Ce point d'étape se veut une illustration de l'avancement du Programme, de la diversité des actions mises en œuvre et du dynamisme des territoires. Je veux les remercier pour leur engagement, leur enthousiasme, reflets de toute la pertinence de ce projet qui répond à des besoins fondamentaux de notre société. J'adresse également mes remerciements au ministère de la Transition écologique, pour avoir permis le déploiement de ce programme. Et je forme le vœu que de nouveaux partenariats viennent à se former entre l'agence et les acteurs engagés dans la transition de notre région.

Serge Nocodie
Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement

AIN 01 le Département

EN PARTENARIAT AVEC :

ALEC 01 Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

393 communes, 14 intercommunalités
5 700 km²
653 688 habitants
Villes principales : Bourg-en-Bresse, Oyonnax

CONTEXTE

Dans un département à dominante rurale et péri-urbaine qui connaît une croissance démographique régulière, la voiture reste indispensable pour se rendre au travail, en particulier dans les zones d'activités économiques où l'industrie reste prépondérante. Mais elle génère des coûts importants, pour une population salariée marquée par une proportion de revenus modestes plus élevée que la moyenne nationale, et des conséquences environnementales significatives, les mobilités étant responsables de 23 % des émissions de gaz à effet de serre dans le département.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Actions de sensibilisation

Des salariés du département ont été sensibilisés au sujet du covoiturage, dans le cadre d'une action menée en deux temps :

Phase 1 - sensibilisation et préparation
Dès mars 2020, la première étape a consisté, pour les équipes de l'Alec 01, à former des « personnes relais » dans les entreprises les plus importantes : responsables de ressources humaines, responsables hygiène sécurité environnement (HQE) ou responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), délégués du personnel... La deuxième étape a consisté à réaliser, pour chaque entreprise volontaire ou pour plusieurs entreprises proches, une carte des trajets quotidiens de leurs salariés.

Phase 2 - animation
En septembre et octobre 2020, une communication (mails, affiches) a été menée dans les entreprises et des cafés-info covoiturage ont été organisés, afin de présenter la carte des trajets domicile-travail et d'informer les salariés sur les possibilités existantes de covoiturage, en particulier sur les plateformes comme Mov'ici. Ont été ciblées les entreprises situées dans les zones d'activités présentant la plus forte concentration de salariés, de manière à disposer d'un nombre de « covoitureurs » suffisant pour rendre possible la constitution d'équipes de conducteurs et de passagers et donc rendre le covoiturage attractif.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UNE CARTOGRAPHIE DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

La création d'une cartographie des déplacements domicile-travail des salariés est l'outil clé de cette action. Quarante-quatre entreprises ont accepté la réalisation de cette carte dont l'élaboration a été réalisée dans le respect des règles relatives à la confidentialité des données personnelles, sous le contrôle de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Imprimée en grand format et disponible en format numérique, cette carte a permis de rendre le propos concret et de dynamiser l'échange avec les salariés lors des cafés-info covoiturage.

BILAN

Pas moins de 108 entreprises (pour un objectif intermédiaire de 84 et un objectif à terme de 150) ont été sensibilisées, malgré le contexte sanitaire défavorable. Les animations type café-info covoiturage ont été menées dans 16 entreprises, auxquelles ont participé 108 salariés.
Par ailleurs, 4 641 salariés ont reçu une information ciblée.

©Alec01

PRIVAS CENTRE ARDÈCHE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence locale de l'environnement
et du climat d'Ardèche (Alec 07)
et Association Mobilité 07-26

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté d'agglomération
42 communes
43 642 habitants
Villes principales : Privas, Vernoux-en-Vivarais, Les Ollières-sur-Eyrieux, La Voulte-sur-Rhône

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours d'approbation

CONTEXTE

Sur un territoire rural organisé autour de trois vallées et un plateau, la Communauté de communes Privas Centre Ardèche (Capca) entend sensibiliser les habitants à des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Ateliers info transport

Dix-huit ateliers info transport, pour présenter de manière interactive la palette des solutions de mobilités sur le territoire, ont rassemblé plus de 223 participants. Ils étaient animés par des agents de la Capca et de Mobilité 07-26.

Ateliers de sensibilisation à l'écomobilité

Quatre ateliers de sensibilisation à l'écomobilité ont permis de rappeler aux 37 participants les règles de sécurité pour la pratique du vélo, de les inviter à (re)monter en selle et d'essayer un vélo à assistance électrique.

Diagnostic de territoire

Les représentants de 13 structures ont participé à la réunion de lancement d'un diagnostic partagé par un réseau d'acteurs souhaitant se mobiliser sur le sujet des mobilités auprès des personnes en situation de précarité. Ce travail de diagnostic est poursuivi tout au long du projet.

Formation des acteurs sociaux

Une soixantaine d'acteurs du secteur social ont été contactés pour suivre des sessions de formations sur les écomobilités afin qu'eux-mêmes puissent, à leur tour, informer et accompagner les publics vers le passage à des mobilités alternatives. À ce jour, 3 sessions ont eu lieu et ont permis de sensibiliser 31 partenaires.

Campagne de communication grand public

La Capca, l'Alec 07 et Mobilité 07-26 ont communiqué sur l'écomobilité via les réseaux sociaux, des affiches, des mails, et la presse... Ils travaillent à l'élaboration de nouveaux outils : un escape game pour entrer dans la thémtique de façon ludique, un guide recensant l'ensemble des offres de mobilité présente sur le territoire de la CAPCA et une vidéo des offres de mobilités alternatives à la voiture solo sur le territoire. Ces deux derniers outils ont été conçus à destination des habitants mais aussi et surtout des prescripteurs. Ils leur permettront de communiquer des contacts et des liens utiles, une information complète et synthétique sur les offres de mobilités mises au service des habitants.

Achat de vélos à assistance électrique

La Capca a acheté quatre VAE en mai 2020, utilisés dans le cadre des ateliers de remise en selle ou mis à disposition des agents de la collectivité pour leurs déplacements professionnels.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

AUTOSTOP DANS LA VALLÉE DE L'EYRIEUX

La Capca a mené une opération expérimentale consistant à organiser, avec les acteurs de la jeunesse, deux autres intercommunalités et le Département de l'Ardèche, un système d'autostop dans la vallée de l'Eyrieux. Le but de ce projet est de faciliter la pratique de l'autostop le long d'une vallée. Pour cela, les partenaires ont travaillé sur l'identification de point d'arrêt sécurisé et la distribution d'un kit d'outils pour faciliter l'indentification des autostoppeurs (sac, ardoise, brassard, guide pratique...). Le travail a été mené entre septembre 2019 et décembre 2021, avec l'appui d'étudiants du Cermosem (Université de Grenoble), qui ont cartographié et testé le système. 24 panneaux d'autostop ont été implantés dans la vallée de l'Eyrieux. Résultat : un temps d'attente moyen de 9 minutes et 23 tentatives réussies.
L'inauguration de ce dispositif aura lieu courant septembre et des animations sur l'autostop seront réalisées lors de la semaine de la mobilité.

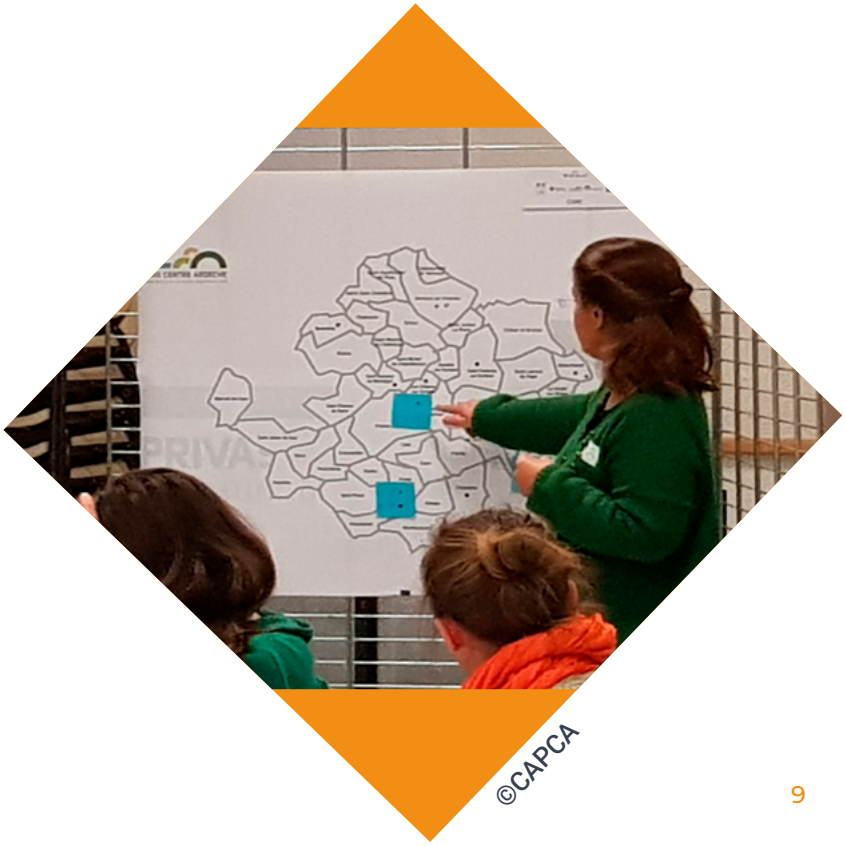
©CAPCA

Arlysère
UNE AGGLO
à votre service

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté d'agglomération
39 communes
60 956 habitants
Villes principales : Albertville, Ugine

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours de rédaction
- Schéma directeur vélo en cours de finalisation
- Schéma directeur covoiturage lancé
- Schéma de service en cours de finalisation

CONTEXTE

Suite à une étude globale sur la mobilité menée en 2016, Arlysère a élaboré un programme d'actions autour de six axes : communication et portage des actions, tarification, intermodalité, réseaux urbains et interurbains, mobilité partagée et électrique, pratique du vélo.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Actions de sensibilisation

Arlysère et l'Agence Écomobilité ont organisé pour les **personnes en situation de précarité** :

- 30 ateliers mobilité,
- 2 points information transports,
- 2 formations pour les partenaires sociaux,
- 124 séances de vélo-école et 4 ateliers « Rustine » : aide à la réparation vélo.

À destination des jeunes : une journée de sensibilisation comprenant une animation maniabilité vélo ainsi qu'une mini-conférence mobilité et santé.

Six plans de mobilité multi-sites sont en cours de réalisation, représentant plus de 2 000 salariés/agents concernés sur environ 80 sites sur le territoire (Mairie d'Ugine, Collège Ernest Perrier de la Bathie à Ugine, Mairie d'Albertville, Agglomération Arlysère, CIAS et CCAS, Centre hospitalier d'Albertville).

Actions de communication

Arlysère a mené à deux reprises une **action de communication auprès de l'ensemble de la population**. Un premier document distribué dans toutes les boîtes aux lettres présentait le site internet TRA-Mobilité et le réseau de transport public ; le second était dédié aux solutions alternatives à la voiture individuelle.

La communauté d'agglomération a mené d'autres actions, après un événement officiel de lancement du programme :

- distribution de titres de transport aux prescripteurs ;
- initiation à l'écoconduite pour les agents de la communauté et de la ville d'Ugine et pour les bénévoles des associations de mobilité solidaire ;
- location de matériel pour animer des ateliers sur les mobilités ;

- édition de supports de communication (affiches autour de la semaine de la mobilité et de la fête du vélo, stickers…) ;
- participation à la fête du vélo ;
- étude sur la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle.

Accompagnement des structures de mobilité solidaire

En 2019, près de 2 400 personnes âgées et/ou handicapées ont bénéficié du service de transport proposé par les trois structures présentes dans la communauté d'agglomération (Trans Service Association, Trans Beaufortain et Covoiturage association du canton de Grésy).

La première de ces associations a été équipée de véhicules électriques par Arlysère.

Dans le cadre du programme européen Mobilab, l'Agence Écomobilité étudie des mutualisations possibles entre les trois associations.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE

Deux actions emblématiques ont été initiées par Arlysère pour inciter les habitants à utiliser d'autres moyens de déplacement que la voiture individuelle :

- La **mise en place d'un dispositif d'autopartage** (Citiz) utilisant des véhicules électriques, avec une incitation à son usage via des déplacements gratuits pour les particuliers et une subvention de 1 000 euros de trajets pour les structures sociales du territoire.
- Le **développement du covoiturage** pour les trajets domicile-travail à travers une convention avec la société Klaxit.

BILAN

Les 60 000 habitants de la communauté d'agglomération ont été touchés par les actions de communication (avec un objectif de 12 000 au départ). Arlysère estime qu'environ 9 000 personnes vont modifier leur comportement en matière de déplacements.

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté de communes
41 communes
331 km²
37 100 habitants
Villes principales : Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Valgelon – la Rochette, Porte-de-Savoie

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en décembre 2020

CONTEXTE

Entre Bauges et Chartreuse, le territoire rural de Cœur de Savoie conduit une politique en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle avec notamment des actions pour développer l'usage du vélo et de la voiture partagée.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Formation des prescripteurs

L'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc a réalisé un guide des mobilités à destination des professionnels intervenant auprès des personnes en situation de précarité. Le guide a été édité à 250 exemplaires. Ce guide est présenté aux prescripteurs sociaux lors d'ateliers de formation.

Actions en faveur du vélo à assistance électrique

En 2020 et 2021, des permanences de la Vélostation ont été organisées dans les parcs d'activités économiques d'Alpespace et du Héron afin que le service public de location de vélo soit au plus près des habitants et travailleurs du territoire. La communauté de communes a également procédé à l'achat de 16 nouveaux VAE et 5 vélos classiques, renforçant ainsi son parc de vélos et l'offre de location à l'attention des habitants.

Développement du covoiturage

Un dispositif de covoiturage dynamique va être déployé à l'automne 2021 entre Pontcharra et Valgelon-La Rochette. L'objectif principal de ce dispositif est d'apporter une solution de mobilité pour les déplacements pendulaires et plus particulièrement de :

- faciliter l'accès à la gare de Pontcharra pour les déplacements vers Grenoble / Chambéry,
- faciliter le recrutement des entreprises en desservant les zones d'emplois (PAE du Héron),
- donner accès à la mobilité (jeunes, actifs non motorisés).

La mise en œuvre de ce dispositif fait suite à une étude de faisabilité dont les résultats ont été présentés en novembre 2020.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

SÉANCES DE VÉLO-ÉCOLE

La Communauté de communes Cœur de Savoie a organisé plusieurs séances de vélo-école auprès de personnes en situation en précarité comme les demandeurs d'asile.
Objectif : faciliter leurs déplacements dans le cadre de leurs démarches administratives ou de leurs recherches d'emploi.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Faucigny Glières

EN PARTENARIAT AVEC :

Proxivélo

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté de communes
7 communes
331 km²
26 000 habitants
Villes principales : Bonneville, Marignier

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- « Ville respirable en cinq ans »

CONTEXTE

Sur un territoire situé dans le périmètre du Grand Genève, la Communauté de communes Faucigny-Glières doit faire face à une importante croissance démographique : avec 92 000 déplacements quotidiens dont plus de 60 % au sein de la communauté de communes, la collectivité entend travailler plus spécifiquement sur les mobilités de proximité, à travers un travail d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs, et un travail sur des modes de déplacement adaptés comme le vélo.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Édition d'un guide des mobilités

Trois cents guides ont été diffusés en 2020, avec une version également disponible en ligne. Ils recensent l'ensemble de l'offre de mobilités du territoire. Le document est régulièrement actualisé. La dernière version est centrée plus particulièrement sur les services proposés au sein du lieu ressources de la mobilité.

Ateliers d'autoréparation de vélos

Seize ateliers ont été organisés durant l'été 2020, pendant lesquels une cinquantaine de vélos ont été diagnostiqués. L'opération a été menée en partenariat avec SM4CC, exploitant du service Proxivélo (location de vélos). Depuis, ces ateliers ont été pérennisés sous la forme d'un service proposé à L'Échappée «lieu ressources de la mobilité».

Défi mobilité

Lancé en septembre 2020, ce défi a permis aux participants de tester des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme. Les 27 inscrits ont parcouru au total 3 280 km, principalement dans le cadre de leurs trajets domicile-travail et domicile-magasin de proximité. Ils ont été accompagnés par la communauté de communes par le biais d'ateliers et de stands d'information.
Lors de la deuxième édition en avril 2021, la CCFG a offert pendant une semaine à ses participants la mise à disposition d'un kit mobilité comprenant un carnet de bord et un équipement (vélo classique, vélo à assistance électrique, titres de transport). La majorité des 30 participants ont testé le vélo à assistance électrique. Ainsi, plus de 1100 km ont été réalisés en modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. La mise à disposition de vélos a permis à certains participants de tester avant un éventuel futur achat et à d'autres de connaître le service de location présent sur le territoire.

Journée mobilité

En septembre 2020, une sortie de découverte des itinéraires cyclables du territoire a été organisée avec les associations de cyclistes, suivie d'animations et d'ateliers autour des mobilités douces (vélo, roller, trottinette...). Au total, une cinquantaine de personnes ont participé.

Questionnaire mobilité

Deux cent trente habitants ont répondu à un questionnaire sur leurs habitudes, leurs freins et motivations liés à la mobilité ainsi que leur niveau connaissance des modes alternatifs de déplacement, distribué dans 5 000 boîtes aux lettres.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

L'ÉCHAPPÉE : UN TIERS LIEU ORIGINAL

Créée en janvier 2020, L'Échappée est un « lieu ressources de la mobilité » dont la vocation est d'accompagner la population dans son changement de comportement. C'est en quelque sorte un guichet unique pour l'ensemble des sujets relatifs aux déplacements, abritant également un espace dédié au télétravail et un service de location de vélos.

Depuis sa création, ce tiers-lieu mobilité a accueilli plus de 100 personnes. En partenariat avec le SM4CC, plusieurs ateliers de promotion de l'utilisation du vélo ont été organisés sur place. Le travail engagé continuellement avec les partenaires et prescripteurs du territoire et l'ensemble des communes a permis d'améliorer la visibilité du lieu et de relayer l'information de l'ensemble des actions engagées.

BILAN

L'objectif de l'action est d'accompagner 300 personnes à changer leur façon de se déplacer sur le territoire.
Depuis 2020, plus de 420 personnes ont été sensibilisées aux modes alternatifs à la voiture individuelle. Les communications des actions via les réseaux sociaux, le boitage, l'affichage, le relais des partenaires et prescripteurs ont permis d'atteindre 19 993 habitants du territoire de la Communauté de communes de Faucigny Glières.

Monts du Lyonnais
Communauté de communes

EN PARTENARIAT AVEC :

Université Lyon 2, communes du territoire

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté de communes
32 communes
397 km²
35 000 habitants
Villes principales : Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière, Pomeys

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2020

CONTEXTE

Territoire rural, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais est proche des pôles urbains de Lyon, de Saint-Étienne et de Roanne, ce qui génère des déplacements importants. Les transports y représentent près du quart de la consommation d'énergie. L'habitat étant diffus, la voiture individuelle reste indispensable à la quasi-totalité des habitants, tandis que la topographie rend difficile l'usage de modes doux comme le vélo. Aussi l'Insee a-t-elle classé les Monts du Lyonnais parmi les « territoires à enjeux autour des déplacements ».

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Actions auprès des enfants et des jeunes

Cinq écoles sont engagées dans un projet comprenant pour chacune d'elle la conduite d'un diagnostic mobilité et des actions de leur choix (préparation et passage du permis vélo, permis piéton, vidéo de sensibilisation sur l'éco mobilité, etc.). Dix-sept sessions d'apprentissage des mobilités actives (vélo et roller) ont été organisées dans cinq communes. En partenariat avec l'Université Lyon 2 et le Conseil de développement, un diagnostic sur la mobilité des jeunes a été réalisé en 2020. La communauté de communes a acheté 40 draisiennes et 20 casques pour les structures jeunesse et petite enfance ; elle a acquis deux pistes d'apprentissage à la sécurité routière et au partage de l'espace entre les modes et travaille à la création d'un jeu de rôle pour sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs.

Actions en direction des actifs

Quatre vélos à assistance électrique (VAE) sont mis à disposition des agents de la communauté de communes. Des actions ont été menées auprès d'entreprises : prêts de VAE, informations fournies à 15 entreprises, projets autour de formations à l'écoconduite... Des actions de promotion des emplois locaux ont été menées par une dizaine d'entreprises qui ont accueilli des scolaires, et une vingtaine ont participé à un forum pour l'emploi.

Actions en direction des publics en insertion

Deux ateliers chantiers d'insertion ont reçu chacun quatre VAE, mis à disposition pendant un an et 20 salariés ont participé à une journée de formation « remise en selle ». Sept ont également participé à une journée de formation éco conduite. Onze structures d'insertion planchent sur des pistes comme une aide au permis, une auto-école sociale ou un service de transport social quotidien.

Actions en direction des communes

Douze aires de covoiturage ont été aménagées dans neuf communes. Quatre communes sont accompagnées par un bureau d'étude pour l'élaboration de leur stratégie communale de mobilité douce.

Actions en direction du grand public

Sites internet et pages Facebook ont été utilisés pour communiquer auprès des habitants, et une pochette et plaquette papier ont été créées en complément. Des permanences mobilité mensuelles ont été organisées dans les deux Maisons France Services du territoire. Sept ateliers de remise en selle pour séniors ont eu lieu, ainsi que deux réunions sur le covoiturage. Quatre projets ont été retenus au terme d'un appel à projets citoyens « Mobilité durable ». Une station au bioGNV a été mise en service. Une campagne de communication sur la mobilité durable est en cours d'élaboration.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UN APPEL À PROJETS CITOYENS « MOBILITÉ DURABLE »

Un appel à projets citoyens « Mobilité durable » a été lancé à l'automne 2020 à l'échelle de la CCMDL et clôturé en février 2021, ouvert à tous collectifs pour proposer un projet. Quatre collectifs citoyens, de nature très diverse, ont été sélectionnés :

- Un groupe de jeunes pour un projet de sensibilisation au vélo grâce à la diffusion d'un petit court métrage réalisé pendant une tournée à vélo sur plusieurs communes
- Un groupe mixte élus / citoyens pour l'organisation d'une semaine évènementielle autour du vélo et de la marche lors de la Semaine européenne de la mobilité sur leur commune
- Un groupe de collégiens éco-volontaires pour l'organisation d'une journée de formation des élèves des classes de 6e et 5e au vélo (atelier maniabilité, sécurité, réparation…)
- Un groupe de parents pour l'organisation d'une journée vélo sur leur commune (essai de VAE, réparation, marquage…)

Une vidéo mettra en avant ces différentes actions dans l'objectif de sensibiliser et de donner à voir des bonnes pratiques en matière de mobilité (via YouTube, site internet, Facebook…)

BILAN

Tous les publics visés, enfants, jeunes, en situation de précarité, actifs (agents de la CCMDL, salariés d'entreprise, salariés des ACI) élus, séniors, ont été touchés par l'une ou l'autre des actions mises en œuvre, adaptées à leur situation et leurs besoins :

- Environ 300 enfants, via les écoles primaires
- Jeunes, via le diagnostic mobilité et l'AAP citoyens
- 154 personnes en situation de précarité grâce au service de transport social
- Actifs par des formations / sensibilisation à l'éco conduite (53 personnes formées et ou sensibilisées), session de remise en selle (60 personnes), enquête « Déplacement »…
- 60 élus par le travail de stratégie communale en matière de mobilité douce
- Citoyens via l'AAP citoyens : plus de 5 000 personnes via les pages Facebook, 700 flyers distribués, 50 personnes mobilisées pour mettre en œuvre les actions.

Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté de communes
53 communes
711 km²
77 644 habitants
Villes principales : Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Lagnieu, Chazey-sur-Ain (siège)

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) depuis 2019

CONTEXTE

Dans la Plaine de l'Ain, territoire à la fois péri-urbain et rural, 16 % de la population est en situation de précarité énergétique liée aux transports, 30 % des moins de 30 ans. Le vaste parc industriel n'est pas desservi par les transports publics. L'enjeu, dans ce contexte, est de proposer des alternatives à l'autosolisme, en développant le covoiturage.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Diagnostic et ouverture du service

Conduit en 2019, le diagnostic a permis d'identifier les flux existants et les horaires de travail des entreprises du parc industriel. Deux lignes de covoiturage ont été créées au premier trimestre 2020 reliant les gares du territoire et le parc industriel de la Plaine de l'Ain et la centrale nucléaire du Bugey, avec ouverture aux conducteurs le 11 mai, et aux passagers le 7 septembre.

Communication et animations

En septembre, 80 animations ont été organisées devant les gares, aux arrêts de covoiturage, dans les commerces et dans plusieurs entreprises, pour faire connaître le service. 1 000 flyers ont été distribués et 300 affiches mises en place. Une communication a été organisée sur les réseaux sociaux. 93 entreprises et structures ont été contactées pour relayer l'information.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

DEUX LIGNES DE COVOITURAGE ET LEUR APPLICATION

Le principe est celui du covoiturage spontané sans réservation et avec indemnisation des conducteurs. Une application mobile ou un parcours SMS permet au passager de renseigner sa destination et de régler la course pour un montant de 1 € par trajet. Le conducteur est informé de la présence d'un passager par cette même appli. Un système d'indemnisation automatique des conducteurs (0,50 € même à vide) permet de garantir une offre de voitures pendant les heures de forte demande (4h-9h, 12h-14h, 16h-22h). Le succès du service passe également par une garantie de trajet offerte aux passagers aux heures de pointe : même en l'absence de conducteur volontaire, ils sont pris en charge pour arriver à destination sans surcoût.

BILAN

Au 23 août 2021 : 1064 inscrits dont 573 utilisateurs actifs, 656 demandes de covoiturage, 369 covoiturages effectivement réalisés. Temps d'attente moyen : 8 minutes.

©Progrès /Pascal DUCROS

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté de communes
364 communes
10 intercommunalités
6 530 km²
517 414 habitants
Villes principales : Valence, Montélimar, Romans-sur-Isère

EN PARTENARIAT AVEC :

La Cooperie, le Carrefour des habitants, l'Espace Social et Culturel du Diois.

CONTEXTE

Le projet expérimental Mobisol26 est mené sur deux ans dans trois secteurs ruraux de l'est de la Drôme, où la densité de population est inférieure à 20 habitants au km² : le nord du département, les Baronnies et le Diois. Ces territoires sont marqués par des phénomènes de vieillissement de la population et d'enclavement, entraînant des difficultés d'accès aux services, aux commerces, à l'emploi ou à la formation. Éloignés des infrastructures de transport, ils sont caractérisés par une faible offre de transport public et donc par une forte dépendance à la voiture individuelle. Or le taux de ménages sans véhicule est relativement élevé : près de 15 % dans le Diois, 13 % dans les Baronnies.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Plateforme de covoiturage pour une mobilité solidaire

Mobisol26 est un service de mobilité solidaire et inclusive, basé sur une plateforme de covoiturage accessible par internet ou par téléphone à l'ensemble des publics visés, y compris aux personnes en situation de fracture numérique. Les personnes ayant un besoin de déplacement peuvent ainsi exprimer leurs demandes et Mobisol26 se charge de trouver une solution d'accompagnement en vérifiant les disponibilités auprès d'un réseau de bénévoles inscrits.
Le cabinet MIC a réalisé l'ensemble des tâches nécessaires à l'élaboration du dispositif : étude des besoins, définition des parcours voyageurs et de l'expérience utilisateurs, conception du service et de ses caractéristiques fonctionnelles et techniques.

Ingénierie territoriale et animation

Une charte d'expérimentation a été signée entre le Conseil départemental de la Drôme, Mobicoop et le cabinet MIC. Une trentaine d'acteurs des trois territoires concernés ont été rencontrés. Les structures en charge des publics fragilisés (personnes en insertion, demandeurs d'emploi...) ont également été contactées. Un partenaire a été identifié pour porter l'expérimentation et le service sur chacun des territoires identifiés : La Cooperie à Hauterives (Nord Drôme), le Carrefour des habitants à Nyons (Baronnies) et l'Espace social et culturel du Diois à Die. Le fonctionnement du dispositif est adapté aux modalités de chaque structure. Tous ces acteurs plaident pour la pérennisation du dispositif et la mise en place d'une gouvernance à moyen-long terme.

Mise en œuvre du dispositif et campagne communication

La plateforme a été ouverte en novembre 2020, ainsi que la ligne téléphonique permettant l'accès au service pour les personnes ne disposant pas d'un smartphone ou d'une connexion internet. Des supports de communication papier (flyers, affiches...) ont également été créés, pour informer les habitants et pour lancer un appel aux bénévoles.
Au printemps 2021, une large campagne de communication a été lancée auprès de plusieurs médias locaux et nationaux : plusieurs articles et reportages TV et radio ont été réalisés.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UN VOLET SOCIAL

Mobisol26 est un dispositif de mobilité innovant dans la mesure où il est d'emblée conçu de manière inclusive, au bénéfice des publics les plus fragiles, notamment en situation de précarité et/ou de fracture numérique. La volonté de faire porter ce service par des acteurs locaux issus du milieu associatif garantit la mise en avant et la valorisation du facteur humain, qui reste fondamental pour le succès de l'initiative.

BILAN

Plus de 16 000 personnes en situation de fragilité ont été touchées par la communication, pour un objectif à terme de 17 000 à 25 000. La plateforme comptabilise actuellement plus de 100 usagers. L'ambition est de recruter rapidement d'autres conducteurs bénévoles et de réunir 600 covoitureurs.

©Mobisol / MIC

Formation Insertion Travail

EN PARTENARIAT AVEC :

Clermont Auvergne Métropole, Direction départementale des territoires de Haute-Loire, Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), Vélo-Cité 63

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Métropole de Clermont-Ferrand
21 communes
6 530 km²
294 127 habitants

et département de la Haute-Loire
257 communes et 11 intercommunalités
4 977 km²
226 000 habitants
Villes principales : : Le Puy-en-Velay, Monistrol-sur-Loire, Yssingeaux, Brioude

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) depuis 2014
- Schéma de transition énergétique et écologique en cours d'élaboration

CONTEXTE

Un territoire urbain et péri-urbain d'une part, un territoire plus contrasté comprenant de larges secteurs ruraux d'autre part, expérimentent depuis 2019 un dispositif de vélo-école. Celui-ci est destiné pour Clermont Auvergne Métropole, à réduire le phénomène d'autosolisme dans les déplacements quotidiens et pour la Haute-Loire à faciliter l'utilisation d'un nouveau mode de déplacement dans des zones à faible densité de population. Dans un territoire comme dans l'autre, le principe est que la pratique du vélo, a fortiori la remise en selle, nécessite un accompagnement.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Vélo-école de Clermont Auvergne Métropole

La vélo-école dispose d'un lieu de formation sécurisé, qui accueille, en dépit de la crise sanitaire, 50 participants par mois en moyenne (taux record en septembre 2020 avec 130 participants). Le projet avance rapidement avec une recherche concluante de partenaires : acteurs de l'insertion et du handicap, centre communal d'action sociale, Ville de Clermont-Ferrand, centre hospitalier universitaire, Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), Préfecture du Puy-de-Dôme, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), établissements scolaires...

Les deux années de mise en œuvre du projet ont montré sa pertinence notamment auprès des publics précaires. Le vélo s'inscrit alors dans un parcours plus global de mobilité ayant pour objectif l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.
Trois axes de développement se dessinent progressivement pour la vélo-école : Il s'agit des actions à mener auprès du public en insertion, des entreprises et des écoles primaires.
Le dispositif a bénéficié de l'acquisition de quatre trottinettes électriques et va recevoir cinq vélos à assistance électrique, ce qui va permettre d'étoffer l'offre de formation.

Vélo-école de la Haute-Loire

La formation proposée s'appuie sur un atelier mobile organisé dans des lieux protégés où sont accueillis principalement des publics en difficulté (demandeurs d'emploi, allocataires du RSA...). Des conventions ont été signées avec des acteurs du handicap, les centres de loisirs du territoire. Des interventions sont menées en milieu scolaire et dans les centres d'accueil de demandeurs d'asile. Des discussions ont été engagées avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

L'APPRENTISSAGE DU VÉLO COMME VECTEUR D'INSERTION

Le vélo s'inscrit au sein de parcours individualisés et adaptés aux besoins de chacun en lien direct avec leur projet professionnel.
La vélo-école se veut inclusive et intervient auprès de partenaires très divers : associations, entreprises, services de l'État, acteurs du handicap, écoles...
Après deux ans d'existence, elle peut s'intégrer au système vélo de chaque territoire.

BILAN

Le bilan sur deux ans fait état de plus de 1 250 personnes formées sur les deux territoires concernés (l'objectif était de 530 personnes). D'importantes actions de communication ont été menées, comprenant des opérations de promotion lors d'une étape du Tour de France, sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand ou encore à la gare de Riom.

©FIT

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Communauté d'agglomération du Grand Chambéry
24 communes
263 km²
125 778 habitants

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV) mutualisé avec Grand Annecy, Grand Lac et le Parc naturel régional des Bauges
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) depuis 2020
- Label Cit'ergie 2019-2023

CONTEXTE

La Communauté d'agglomération du Grand Chambéry promeut une vision globale des mobilités sur son territoire, misant sur l'intermodalité et la complémentarité des modes de déplacement. L'un des enjeux est donc d'offrir une information la plus complète possible et d'inciter les habitants, notamment les publics fragiles, à mieux connaître et à mieux utiliser l'ensemble de la palette de solutions de mobilités proposées.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Location de vélos à assistance électrique à tarif solidaire

Dix vélos à assistance électrique ainsi que du matériel (casques, cadenas…) ont été acquis ; deux vélos ont été mis à disposition de la Maison France Services au Châtelard (massif des Bauges). Des structures partenaires (Pôle emploi, mission locale, foyer de jeunes travailleurs, structures d'insertion…) ont été informées de l'existence de ce service, afin qu'elles en fassent la promotion auprès de leurs publics respectifs. À partir de juin 2020, une dizaine de personnes en insertion professionnelle ont bénéficié du service pour un montant de 0,50€ par jour.

Ateliers mobilité, vélo-école et autoréparation

Vingt-trois ateliers mobilité ont été organisés avec divers partenaires (Afpa, Plie, Esat…), destinés à informer les participants sur l'ensemble de l'offre de mobilités dans le Grand Chambéry. Un atelier sécurité vélo était destiné à un groupe de femmes de l'association Quartier centre-ville (AQCV). Un module de formation constitué d'un bilan mobilité et d'ateliers thématiques a été organisé, en lien avec les conseillers mobilité Wimoov. Par ailleurs, 76 séances de vélo-écoles ont eu lieu ainsi qu'une vingtaine d'ateliers de réparation de vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, auxquels ont participé 140 personnes. Au total, près de 500 personnes ont bénéficié des actions mises en place.

Formation et guide mobilité

Un guide mobilité, regroupant l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire, a été édité à l'attention des travailleurs sociaux. Ils ont également été invités à participer à une formation en visio-conférence destinée à les sensibiliser aux questions de mobilités.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UNE TARIFICATION SOLIDAIRE POUR LA LOCATION DE VÉLO

La location de vélo à assistance électrique est un service traditionnellement réservé à une classe sociale aisée. La mise en place d'une tarification solidaire par Grand Chambéry a bénéficié aux publics ne pouvant pas accéder à ce type de service compte tenu de leurs revenus et/ou de leur situation précaire. Vrai coup de pouce pour accéder à la mobilité active et individuelle pour des personnes non motorisées, l'opération a également permis de dimensionner une aide à l'achat pour les vélos à assistance électrique, adaptée au public précarisé.

BILAN

Sur l'ensemble du programme, 900 personnes ont participé aux atelier mobilité, réparation de vélos et vélo-écoles. 250 travailleurs sociaux ont été sensibilisés sur les actions de mobilité et une dizaine de personnes ont bénéficié de la location de vélo à assistance électrique à tarif solidaire.

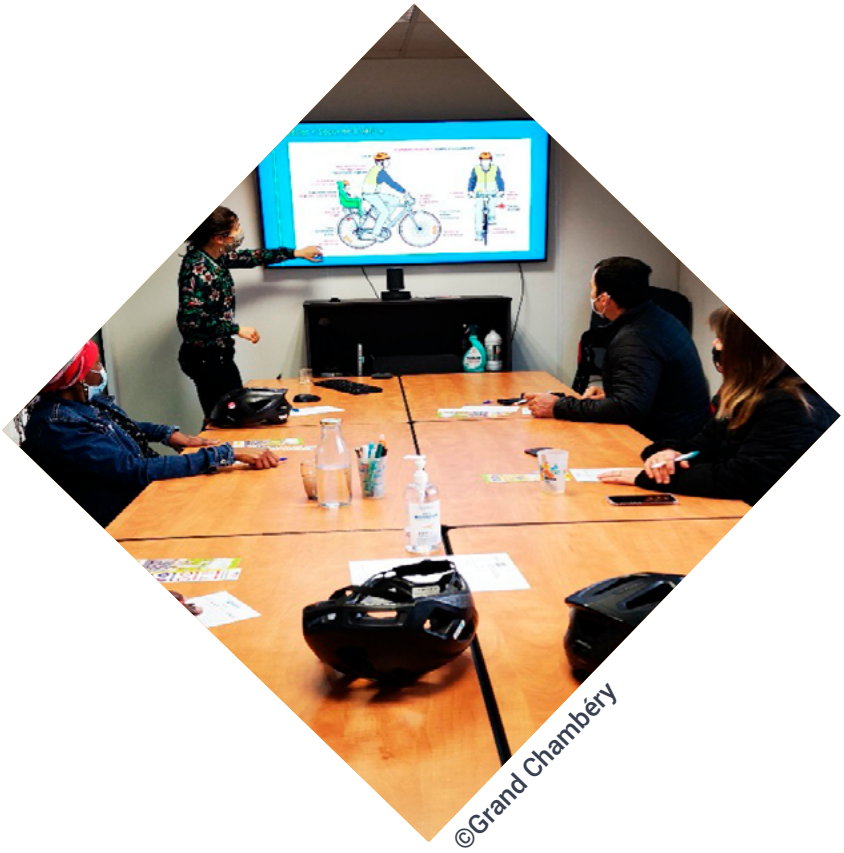

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Département d'Haute-Savoie
279 communes, 21 intercommunalités
4 388 km²
816 700 habitants
Villes principales : Annecy, Annemasse et Thonon-les-Bains

Département d'Isère
512 communes, 18 intercommunalités
7 431 km²
1 263 560 habitants
Villes principales : Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Vienne et Bourgoin-Jallieu

Département de Savoie
273 communes, 17 intercommunalités
6 028 km²
433 720 habitants
Villes principales : Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville

CONTEXTE

Association nationale engagée dans la promotion d'une mobilité quotidienne accessible à tous, durable et autonome, Wimoov met en œuvre, sur plusieurs territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, des diagnostics et des expérimentations visant à proposer des solutions de mobilité sur-mesure pour des publics cibles (seniors, personnes en situation de précarité, populations rurales…), dans des territoires alpins caractérisés par une faible offre de transport public et donc une forte dépendance à la voiture individuelle.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Diagnostics et accompagnement

En Isère et en Savoie, le dispositif déployé consiste à proposer un état des lieux individuel de la mobilité d'une personne en parcours d'insertion socioprofessionnelle puis des préconisations pour une mobilité adaptée à ses besoins personnels et professionnels et au territoire dans lequel elle vit, tout en réduisant son empreinte environnementale. Deux conseillers ont été recrutés pour mener à bien cette mission dans chaque département. Au total, près de 90 personnes ont été accompagnées.

La cible des seniors

L'action cible des personnes de plus de 60 ans qui ne travaillent pas ou plus et bénéficient des minima sociaux, soit 2 960 personnes identifiées en Haute-Savoie et 6 970 en Isère. L'objectif est d'inciter ces seniors à moins utiliser la voiture, au profit de modes de déplacement actifs plus bénéfiques à leur santé, à leur autonomie et à leur sociabilité. Deux conseillers mobilité ont été recrutés et formés, un dans chaque département. Les partenaires locaux ont été identifiés (acteurs de la vieillesse, collectivités, associations…). Dix ateliers mobilité ont été animés en Isère, 21 en Haute-Savoie.

Transport micro-collectif

La Haute-Savoie tout entière et cinq communautés de communes de l'Isère (Vals du Dauphiné, Balcons du Dauphiné, Collines du Nord Dauphiné, Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et Portes de l'Isère) sont concernées par le déploiement de ce dispositif. Deux conducteurs ont été recrutés dans chaque département, ainsi qu'une chargée de projet et une coordinatrice.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UN OUTIL NUMÉRIQUE ORIGINAL

Le diagnostic s'appuie sur un outil numérique innovant appelé « WIN » : il est accessible à la fois au prescripteur, au bénéficiaire et au conseiller mobilité ; il est déployé à la fois de manière numérique, téléphonique et physique ; il intègre une traçabilité de chaque accompagnement, du diagnostic aux actions mises en œuvre ; il est alimenté par des fiches ressources et une cartographie ; il permet de mesurer l'impact énergétique de chaque action.

BILAN

77 séniors ont été accompagnés sur 2020 et 37 en 2021 jusqu'au 30/08/21 en Isère, Savoie et Haute-Savoie par une des deux conseillères mobilité séniors. L'activité en cours de déploiement sur ces départements a été fortement impactée par le contexte sanitaire.
305 personnes ont eu accès au service de transport micro-collectif jusqu'au 30/08/21.

©Wimoov

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Parc naturel régional de Chartreuse
767 km²
46 300 habitants
60 communes adhérentes

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV) avec le Pays voironnais depuis 2017

Parc naturel régional de Chartreuse

EN PARTENARIAT AVEC :

Rezo Pouce, Mountain Wilderness, Smmag, Pays voironnais, Grand Chambéry, Master géographie et Rando club de l'université Grenoble Alpes

CONTEXTE

Sur le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse, 39 % des consommations énergétiques sont liées aux transports, huit déplacements sur dix sont réalisés en voiture et 17 % du budget des ménages sont consacrés aux mobilités. Les transports en commun ne peuvent assurer un service aussi maillé que dans les zones plus denses, aussi l'accès aux transports constitue-t-il un enjeu fort, ce qui a incité le parc à travailler sur la massification des déplacements en voiture, à travers le développement de l'autostop, du covoiturage et de l'autopartage.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Animation du réseau des ambassadeurs

Le parc a lancé un réseau d'ambassadeurs de la mobilité afin de réunir élus, associations, habitants pour échanger sur la thématique de la mobilité.
Cinq réunions dont une en présentiel ont eu lieu cette année. Elles ont rassemblé une trentaine de personnes réparties sur une vingtaine de communes du massif. Ce réseau a pour objectif d'accompagner les communes sur leurs projets et de partager les retours d'expériences sur des territoires aux enjeux similaires.
Les thématiques des réunions étaient : les solutions de covoiturage, l'autopartage entre particuliers, développer une stratégie mobilité sur sa commune, créer et diffuser une enquête mobilité.

Lancement d'une démarche sur l'autopartage entre particuliers

Sur la base des échanges avec les participants du réseau des ambassadeurs, il a été convenu d'expérimenter une solution visant à promouvoir le partage de véhicules entre particuliers. Deux questionnaires ont été diffusés sur deux communes afin de sonder les habitants concernant cette solution. Le parc va donc solliciter un accompagnement auprès d'un bureau d'études pour assurer la mise en place technique (contractualisation avec une assurance spécifique, accompagnement des groupes d'autopartage).
Cette action permet un système d'autopartage qui fonctionne à l'échelle de hameaux et de villages peu denses pour lesquels il est généralement compliqué d'atteindre la masse critique d'utilisateurs dans le cadre de solutions d'autopartage classiques.

La promotion de l'autostop organisé

Le parc incite ses communes à entrer dans le dispositif – trois depuis 2020 – et forme les secrétaires de mairie au processus d'inscription ; il suscite la création d'un réseau d'ambassadeurs de l'autostop organisé. Il a confié à un groupe de 11 étudiants du Master géographie de l'Université Grenoble Alpes le soin de conduire une étude d'évaluation du dispositif. Il en ressort notamment que 50 % de la population connaît Rezo Pouce, et que moins de 25 % des inscrits sont utilisateurs réguliers. Le partenariat avec l'université s'est également traduit par l'organisation de l'événement « J'peux pas j'ai rando » (animation avec le club rando de l'université dans la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse avec retour en autostop).

Lancement d'une démarche sur l'autopartage entre particuliers

Le parc, en partenariat avec l'AGEDEN et la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, accompagne 4 entreprises, représentant environ 500 employés, dans la réalisation d'un diagnostic des déplacements de leurs salariés. L'objectif est de se rendre compte de la répartition géographique des salariés et d'examiner la pertinence pour l'établissement de mener des actions mobilité ciblées sur certains modes de transport dans une logique inter entreprise.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UN MINUBUS PARTAGÉ SOLIDAIRE

Le parc, sur sollicitation d'une commune, accompagne un centre communal d'action social dans le montage d'un projet visant à acquérir et mettre en partage un minibus 9 places. Ce minibus sera mis en autopartage grâce à une contractualisation avec la SCIC Citiz. Le CCAS l'utiliserait afin de réaliser les déplacements dans une logique de service de mobilité solidaire. Par ailleurs, le minibus pourra être utilisé par les particuliers et les professionnels.
Pour calibrer le projet, plusieurs réunions ont eu lieu avec une dizaine d'associations, les aides à domicile, les acteurs du tourisme et un questionnaire a été diffusé avec, à ce jour, une centaine de réponses.

©PNR Chartreuse

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Département du Puy-de-Dôme
464 communes
7 970 km²
656 643 habitants
Villes principales : Clermont-Ferrand, Riom, Issoire, Thiers, Ambert

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence Écomobilité de Chambéry, Cisca, Université de Clermont-Ferrand

CONTEXTE

Dans le département du Puy-de-Dôme, composé d'une agglomération importante et de vastes zones rurales à caractère montagnard, pour venir en aide aux publics en insertion ou en recherche d'emploi éprouvent des difficultés de mobilité pour des raisons diverses (économiques, sociales, psychologiques...), quatre associations spécialisées sont regroupées au sein de la Plateforme mobilité 63 (sous forme associative) afin de proposer une offre territoriale globale et cohérente. L'objectif de la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme est de proposer aux personnes en difficulté de mobilité un parcours personnalisé débutant par un bilan de compétences mobilité, puis des solutions permettant de travailler la question des «savoir bouger» et des «pouvoir bouger». Des solutions d'écomobilité ont été intégrées aux parcours, elles prennent tout leur sens pour ces publics qui, n'ayant souvent pas le permis de conduire, sont de fait des utilisateurs « naturels » des mobilités écoresponsables.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Sensibilisation aux modes de déplacement alternatifs et soutien à la construction ou à la mise en place de solutions nouvelles

Le personnel de la plateforme a été formé par l'Agence Écomobilité de Chambéry. Un diagnostic écomobilité a été élaboré et ajouté au bilan de compétence déjà réalisé afin de connaître les modes de déplacement des bénéficiaires de la plateforme. La PFM63 a également conçu plusieurs outils d'animation et ateliers pédagogiques (contenu d'ateliers et de formation, jeux de cartes sous forme de quizz, support pédagogique à rendre aux participants...) qui sont proposés aux bénéficiaires sur l'ensemble du département via les associations membres. Un inventaire de l'ensemble des dispositifs et des acteurs de la mobilité inclusive et durable a été réalisé, des cartes des différents bassin de mobilité et reprenant l'ensemble des offres de services de mobilité des territoires (dont aires de covoiturage, ligne de transport...) sont en cours de réalisation. Des supports de communication comme des kakémonos, la refonte du site internet et la mise en place d'une newsletter, permettront de sensibiliser plus largement aux modes de déplacements alternatifs.

Élaboration d'un diagnostic mobilité écoresponsable à destination des entreprises

Une méthodologie de projet a été mise en place comprenant les entreprises, un diagnostic écoresponsable et des outils d'animation et de formation ont été élaborés. Plusieurs démarches partenariales avec des entreprises ou des collectivités territoriales ont été amorcées permettant ainsi de former et de sensibiliser le monde de l'entreprise, les professionnels et élus des territoires aux enjeux de l'écomobilité. Plus spécifiquement, l'ensemble des professionnels du réseau du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Clermont Auvergne Métropole ont suivi une formation à l'écomobilité avec des ateliers pratiques. Un diagnostic est en cours de réalisation sur l'agglomération du Pays d'Issoire pour aider cette collectivité à élaborer son Plan de déplacement d'administration (PDA).

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

VERS UN TERRITOIRE À MOBILITÉ INCLUSIVE (TAMI)

La Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme a noué un partenariat avec le Centre d'innovations sociales Clermont-Auvergne (Cisca) et l'Université de Clermont-Ferrand pour développer une démarche « Tami ». Un Tami intègre, dans son offre de mobilités, les besoins des plus fragiles (habitants des zones enclavées, personnes en insertion et demandeurs d'emploi, personnes en situation de précarité, âgées ou handicapées...).

BILAN

Plus de 1 700 personnes ont été sensibilisées aux modes de déplacement écoresponsables (l'objectif est de 1 720 personnes).

©Plateforme mobilité 63

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

EN PARTENARIAT AVEC :

Wimoov, Égis Conseil, Innovales, Roule & Co, La Fabrique à Biclou

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Pôle métropolitain Genevois français
117 communes, 8 intercommunalités
7 970 km²
423 283 habitants
Villes principales : Annemasse, Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Bonneville, Saint-Julien-en-Genevois

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV)

CONTEXTE

Les communes françaises fédérées au sein du Pôle métropolitain Genevois français ont pour point commun de se situer toutes dans l'aire d'influence de Genève. Le territoire qu'elles forment connaît une dynamique démographique extrêmement forte (10 000 habitants de plus chaque année qui génèrent à eux seuls 106 000 déplacements quotidiens supplémentaires) et est concerné, entre autres problématiques, par des enjeux forts en matière de mobilités. Avec par exemple 550 000 passages quotidiens de la frontière franco-suisse et 15 nouvelles voitures mises en circulation chaque jour sur le territoire, le PMGF, compétent en matière de nouvelles mobilités depuis 2019, mène une double action : contenir les déplacements et accompagner les habitants dans l'appropriation des nouvelles infrastructures (Léman Express, bus à niveau élevé de service, tramways...) en proposant des services tels que l'autopartage ou le covoiturage.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Rédaction de guides mobilité

Six guides mobilités, adaptés à chacun des territoires du Genevois français, ont été rédigés et ont permis de toucher 330 000 personnes (objectif : 420 000). Leur but : présenter l'ensemble des solutions de déplacement aux différents publics, notamment aux plus fragiles, pour les inciter à opter pour des alternatives à la voiture individuelle. L'élaboration de ces documents s'appuie sur un diagnostic de l'offre et sur des ateliers participatifs. Par ailleurs, la plateforme covoiturage-leman.org a été optimisée et une campagne d'incitation au covoiturage a été conduite.

Actions en faveur du covoiturage et de l'autopartage

Un groupe de travail est chargé d'élaborer une tarification solidaire de l'autopartage. Un travail est engagé pour étudier la faisabilité d'une offre de covoiturage, autour de trois projets : la création d'une nouvelle ligne « Ecov » en Haute-Savoie, l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking du centre de loisirs et commerces « Vitam » et la valorisation des actions du site covoiturage-leman.org.

DES ATELIERS MOBILITÉS POUR PROMOUVOIR DES SOLUTIONS D'ÉCOMOBILITÉ POUR LES PUBLICS PRÉCAIRES

Les ateliers mobilité ont rencontré un franc succès. Ces temps d'animation nouveaux sur le territoire sont une vitrine pour l'ensemble des solutions mobilités. Des temps dédiés à chaques solutions existantes : covoiturage, transport public et tarification, ont permis de sensibiliser et de faire découvrir aux prescripteurs comme aux publics cibles les alternatives à la voiture...

BILAN

40 ateliers étaient prévus initialement. 59 ont été réalisés. En tout, plus de 350 personnes ont bénéficié des ateliers. Pour les parties-prenantes, le bilan est le suivant :

- Meilleure compréhension des besoins et attentes (freins psycho-sociaux, économiques ou liés à l'offre existante), adaptation des formats d'ateliers ;
- Efficacité de la stratégie de ciblage de groupes captifs (Mission locale, SIAE...) ;
- Opportunité pour Wimoov de développer le volet écomobilité en plus de l'inclusivité.

EN PARTENARIAT AVEC :

Agence Écomobilité Savoie-Mont Blanc, Vélodéa

TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Commauté d'agglomération Grand Lac
28 communes
300 km²
75 876 habitants
Villes principales : Aix-les-Bains, Le Bourget-du-Lac

Engagement en faveur de la transition :

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV) avec Grand Annecy, Grand Chambéry et le Parc naturel régional des Bauges
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours d'élaboration

CONTEXTE

La Communauté d'agglomération Grand Lac, qui élabore son plan de mobilité (PDM) pour la période 2022-2032, entend développer l'intermodalité sur son territoire, en dopant l'aménagement d'infrastructures cyclables (7 millions d'euros affectés dans le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026) et en incitant à la pratique du covoiturage. À ce jour, la voiture constitue le principal mode de transport (69 %), loin devant les transports en commun (5 %) et le vélo (1 %), dont l'usage est rendu dissuasif par la présence marquée des reliefs.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENÉES

Accompagnement, sensibilisation, formation

À travers trois ateliers mobilités, trois ateliers réparation vélo dans les quartiers politique de la ville d'Aix-les-Bains, une soixantaine de personnes ont été accompagnées, principalement des publics à caractère social. Une dizaine de cyclistes ont pu faire marquer leur vélo à la vélostation. Et un guide des mobilités est en projet. Au total, 207 personnes ont pu participer à ces actions.

Développement du VAE et du vélo

Pour atteindre l'objectif consistant à massifier la pratique du vélo sur le territoire et à toucher le grand public au-delà des populations en situation précaire, Grand Lac a créé une vélostation à Aix-les-Bains, en juillet 2020. Des enfants ont participé à des séances de vélo-école qui leur étaient dédiées. Quelque 1 700 locations de vélos ont été enregistrées entre juillet et novembre 2020 (soit un net dépassement de l'objectif qui était fixé à 90).

Développement du covoiturage

Une étude globale a été lancée pour étudier la faisabilité d'un système de covoiturage spontané pour Grand Lac, inspiré du réseau Covoit'Go de Grand Chambéry. Le projet sera mis en place avec 2 lignes d'expérimentation en automne 2021 dans les communes peu denses, en lien avec la ville centre d'Aix-les-Bains : Mouxy, Trévignin, Pugny-Chatenod, Le Montcel, Saint-Ours. Les lignes expérimentales partiront des quartiers politiques de la ville d'Aix-les-Bains Liberté et Roosevelt.

Plans de déplacements entreprises

Sont ciblées au moins 10 PME de moins de 100 salariés dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PDE. 292 salariés ont pu bénéficier des actions mises en place.

FOCUS ACTIONS INNOVANTES

UNE VÉLO STATION - PROMOUVOIR LE VÉLO SOUS TOUTES SES FORMES

La vélo station d'Aix-les-Bains, gérée par Vélodéa, est une vitrine pour la pratique du vélo et un lieu unique permettant aux habitants et aux visiteurs de louer des vélos de toutes sortes : vélos à assistance électrique, cargos, remorques, vélos pour enfants, vélos PMR...

BILAN

Le programme PEnD'Aura+ a permis de renforcer et de développer des actions en faveur de la mobilité solidaire, notamment dans des communes qui n'avaient pas encore bénéficié de ces prestations. Un guide mobilités recensant toute l'offre et services de déplacements à destination de ce public a pu être créé grâce à PenD'Aura+.

Le développement du vélo et du VAE a connu une forte augmentation, grâce à la vélostation qui offre tous types de locations et de vélos.

L'expérimentation de covoiturage va être inaugurée automne 2021, l'étude de faisabilité et la concertation avec tous les acteurs du territoire ont pu être réalisés. Cela offrira un mode de transport alternatif à la voiture individuelle pour des trajets de loisirs et du quotidien dans les communes en périphérie d'Aix-les-Bains.

Pour les petites entreprises, les interventions (diagnostics...) ont pu être faites sur le territoire et pas uniquement sur Technolac.

PEnD-Aura+ a permis de développer et renforcer l'écomobilité sur tout le territoire de Grand Lac.

©Grand Lac

PEnD-Aura+

Partenaires du programme

ALEC 01 – Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain
AIN 01 le Département
PRIVAS CENTRE ARDÈCHE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Arlysère UNE AGGLO à votre service
CŒUR de SAVOIE communauté de communes
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Faucigny Glières
Monts du Lyonnais Communauté de communes
Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
MIC Mobility Inspiring Concept
LA DROME
mobicoop
fit Formation Insertion Travail
Plateforme Mobilité 83
GRAND CHAMBÉRY l'agglomération
wimoov RÉGION SUD
Parc naturel régional de Chartreuse
GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

Obligés du programme

TotalEnergies
Auchan RETAIL FRANCE

En savoir + sur le programme

Crédit photos couverture © PNR Chartreuse - Grand Chambéry - Pôle métropolitain du Genevois français